

ANGERS

Dimanche 26 avril 2026

Journée Régionale des Jeunes M9-M11-M13 H/D

La Ligue d'Escrime des Pays de la Loire et le Club Angers NDC Escrime
sont heureux de vous accueillir dans la salle Jean Moulin - 24 rue Georgette-Boulestreau - 49100 Angers

Horaires

ARMES	APPEL	SCRATCH	DEBUT
FLEURET JRJ M9/M11/M13	10h00	10h15	10h30
EPEE JRJ M9/M11/M13	10h30	10h45	11h00
SABRE JRJ M9/M11/M13	11h00	11h15	11h30

Administration :

- Engagement et paiement avant mercredi 23 avril à 23H59 via extranet FFE. Tarif cf barème Ligue PDL. M11/M13 = 8€ paiement via le QRCode >>>>
- Equipements : conformes aux règlements FFE et Ligue PDL en vigueur.
- Arbitrage : conformes aux règlements FFE et CoReg en vigueur.
- Informations Régionales disponibles sur le site de la Ligue <https://www.escrime-pdl.net>
- Informations fédérales disponibles sur le site de la FFE <https://www.escrime-ffe.fr/fr/vie-sportive.html>
- Contact pour la Ligue PDL : cts@escrime-pdl.org en cas d'urgence SMS au 0670159507
- Contact pour le club : TEILLER Denis - 07 49 70 92 53 – president@ndc-escrime-angers.fr
- Couverture médicale assurée.
- Buvette sur place.

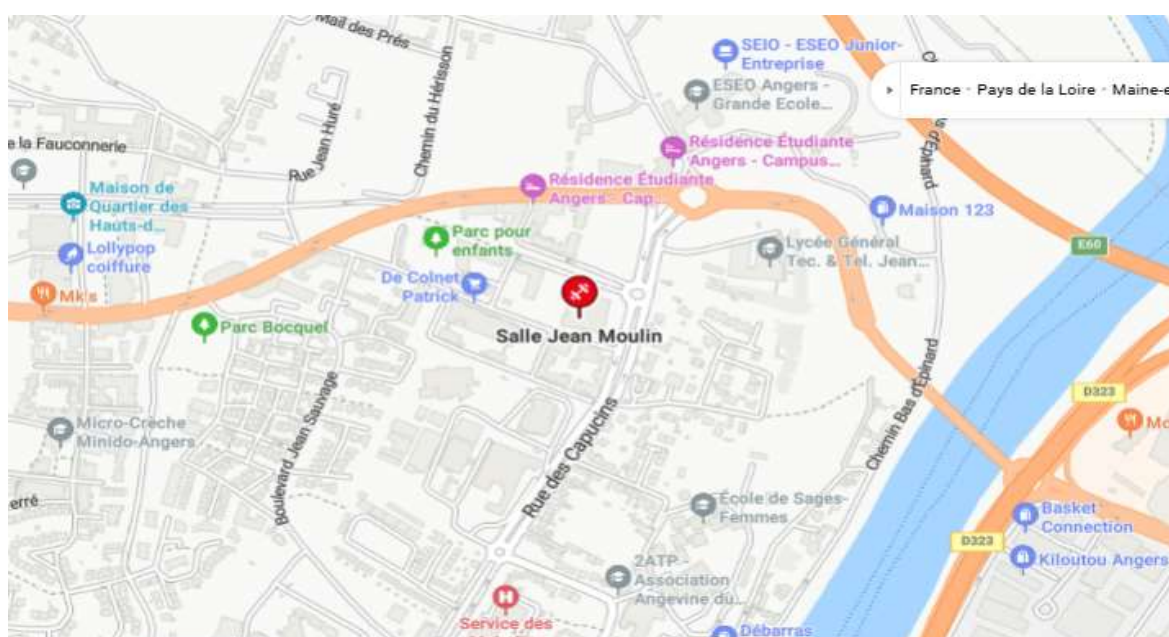


**Compétitions organisées dans le respect de la charte éthique et déontologique de la FFE
et de la charge de la Ligue d'Escrime des Pays de la Loire.**



Extrait du règlement sportif FFE:

- Le coaching est interdit pendant les tours de poule.
- Un seul coach est admis en bout de piste, dans la zone autorisée, pour les matchs de tableaux et les rencontres par équipe.
- Possibilité de parler et conseiller entre le « halte » et le « en garde » lors des matchs de tableaux individuels et rencontres par équipe.
- En cas de manquement à ces règles, les sanctions encourues sont les suivantes :
 - 1re infraction : carton jaune, avertissement.
 - 2e infraction : carton rouge, le coach est envoyé dans les gradins jusqu'à la fin du match. Aucun coaching n'est autorisé jusqu'à la fin de ce match.
 - 3e infraction : carton noir : exclusion du lieu de la compétition et rapport à la Commission de Discipline.



La Ville d'Angers et Angers NDC escrime déclinent toute responsabilité en cas d'accident et de perte ou vol de biens ou valeurs appartenant aux tireurs ou aux accompagnateurs.

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Président, Maîtres, Chers Parents, Chers Escrimeurs à l'assurance de nos sentiments les plus sportifs.

Le Président, Denis Teiller